

**ARRETE n° AR 22-018**

**Portant nomination d'un Responsable des Activités  
d'Inter-Semestre et des Relations Internationales au  
sein du programme du Tronc Commun**

Le Responsable des Formations,

Vu le code de l'éducation notamment les articles R. 715-9 et suivants,  
Vu les statuts de l'établissement,  
Vu le règlement intérieur de l'établissement,  
Vu le référentiel d'équivalences horaires de l'UTT 2020-2021,

**ARRETE**

**Article unique :**

Monsieur COGRANNE Rémi est nommé Responsable des Activités d'Inter-Semestre et des Relations Internationales au sein du Programme du Tronc Commun (TC) à compter du 17 janvier 2022, pour une durée de 4 ans.

Fait à Troyes, le 7 janvier 2022

Le Responsable des Formations  
Alexandre VIAL



Original : Direction des ressources humaines  
Copies : Intéressé(s)  
Service juridique  
Diffusion : Générale : ENT

Responsable du programme TC  
Assistante TC

